



FÈRE-CHAMPENOISE NORMÉE



Mai 2023

Le petit Fertonn n° 5



12 mai, 9 juin, 7 juillet, et 15 septembre



COMMÉMORATION

La Cérémonie commémorative du **78^{ème} anniversaire de l'Armistice** se déroulera le **lundi 8 mai** avec le programme suivant :

- 10 h 45 : rendez-vous au Monument aux Morts
- 11 h 00 : dépôt de gerbe
- 11 h 15 : dépôt de gerbe à la borne de la Voie de la Liberté av. Charles de Gaulle
- 11 h 30 : dépôt de gerbe à la Mairie

Une exposition organisée par les élèves de la classe défense du collège se tiendra en salle des mariages à l'issue de la cérémonie.

la fête des voisins

La fête des voisins se tiendra le **vendredi 2 juin 2023**. Comme l'an passé, nous vous proposons de tester un dispositif préparatoire 100 % digital pour une fête des voisins 100 % humaine.

Afin d'être plus respectueuse de l'environnement, et souhaitant réduire son empreinte carbone, les organisateurs ne fourniront pas cette année de « kit ». La mairie met à votre disposition des invitations ainsi que des affiches.

Si vous vous installez sur le domaine public, une demande doit être déposée en mairie.

PERMANENCES

Maison de l'Habitat

Mercredi 24 mai de 14 h à 16 h en mairie

Assistante sociale

Tous les vendredis de 10 h à 12 h
à la maison médicale, uniquement
sur rendez-vous au 03.26.80.51.49

O.P.A.H.

Mardi 16 mai de 10 h à 12 h
à la Communauté de Communes
du Sud Marnais, au 150 rue des Verriers

DON DU SANG

Le prochain rendez-vous pour donner votre sang se tiendra à la salle des fêtes le **mercredi 25 mai 2023** de 16 h 00 à 19 h 30.

Vous pouvez prendre directement rendez-vous sur le site avec le lien suivant : <https://efs.link/aK2J4>

Cependant, les personnes venant sans rendez-vous seront les bienvenues.

L'Établissement Français du Sang (ESF) vous attend nombreux pour ce geste bénévole.

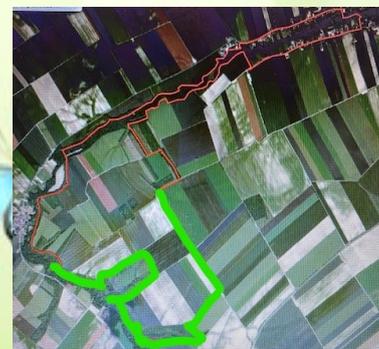
CIMETIÈRE

La Municipalité vous informe que la procédure de reprise de concessions menée depuis plusieurs années vient de prendre fin.

Vous pouvez dès à présent prendre contact avec l'accueil de la mairie si vous souhaitez acquérir une de ces concessions sises dans l'ancien cimetière de Fère-Champenoise.

NORMÉE

Comme l'an dernier, Normée fait partie des trois communes que va emprunter l'association Familles Rurales de la Somme (basée à Clamanges) lors de sa randonnée pédestre et course à pied le lundi 8 mai.



En rouge, le parcours total de 17 km ; en vert, celui emprunté sur le territoire de Normée.

AGENDA

- 8 mai : cérémonie commémorative de l'Armistice
- 12 mai : marché nocturne
- 2 juin : fête des voisins
- 9 juin : marché nocturne

IMPÔTS

Un agent des Finances Publiques sera présent dans les locaux de la maison France Services au 150 rue des Verriers les **mercredis 10 et 17 mai de 9 h 00 à 12 h 00** afin de vous aider à établir votre déclaration de revenus.

Pour paraître dans le prochain rendez-vous, les associations doivent envoyer leurs articles **avant le 15 de chaque mois** sur la boîte mail secretariat-ferre@orange.fr **Tel : 03 26 42 40 35**



Retrouvez nous sur le site Internet IPNS distribué par la commune

Directeur de publication : Gérard GORISSE

